



Jussy.ch Le poumon vert de la région



CONSEIL MUNICIPAL



Les séances sont publiques et se dérouleront selon le calendrier suivant : les lundis 10 février, 10 mars, 14 avril, 12 mai et 16 juin à 20h00 Salle du Conseil Municipal (1er étage de la Mairie)

Sauvez les crapauds, grenouilles et tritons!

Tout près de chez vous, dans les bois de Jussy, des petits animaux ont besoin de votre aide! A la fin d'hiver, ces batraciens se dirigent vers les points d'eau pour se reproduire et ils seront nombreux à se faire écraser sur les routes lors de cette période.



Pour la troisième année consécutive, une action de sauvetage a été mise en place sur la route de Juvigny. Un système de barrière et de seaux permet de récupérer les amphibiens se dirigeant vers l'étang des Dolliets. Chaque matin de 6h00 à 8h00, une équipe de bénévoles viendra relever les batraciens des seaux et les déposeront de l'autre côté de la route sains et saufs.

Amis jusserands, si votre patrimoine naturel vous tient à cœur, voilà une bonne occasion de vous manifester en participant à cette action, la semaine et/ou le week-end.

Attention : N'intervenez pas spontanément, ne touchez pas aux seaux, même si vous y voyez un animal! Chaque batracien est compté et déterminé lors du passage des bénévoles agréés. Merci.

Contact: lise@karch-ge.ch Tél: 044 586 94 35



subvention otpg

Une subvention de CHF 100.-- est proposée par la Commune de Jussy pour le renouvellement de tout abonnement Unireso annuel Tout Genève ainsi que les abonnements P+R. Réservée aux habitant(e)s de la commune, cette aide financière vise à favoriser l'utilisation des transports publics et à soutenir la mobilité douce.





IMPÔT SUR LES CHIENS

Depuis le 3 janvier 2014, les médailles, au prix de CHF 10.-, sont disponibles sur présentation de :

Une attestation d'assurance RC à votre nom pour l'année 2014

Le carnet de vaccination indiquant la validité du vaccin anti rabique

Le certificat "ANIS"

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Si vous avez des résineux (pins, épicéas, ifs, thuyas, sapins, etc.) et que vous constatez des boules blanches ayant l'aspect d'un cocon blanc filandreux, il s'agit de la chenille processionnaire, dont **les poils sont très urticants** et peuvent provoquer des problèmes de santé aux êtres humains.

Il faut donc impérativement supprimer ces nids de chenilles **avant fin février!** Veuillez contactez une entreprise de paysagistes ou d'élagage.

